Image not found or type unknown

Préavis bail professionnel suite panne ascenseur

Par **CAMMAS Lysiane**, le **07/12/2016** à **23:16**

Bonjour

Je suis professionnelle de santé et locataire d'un local professionnel situé au 6ème étage. Mon bail professionnel est dénonçable à tout moment avec un préavis de 3 mois.

L'ascenseur a été hors service pendant 6 semaines causant un préjudice réel à mon activité (qualité de l'accueil des patients , reports de rendez-vous..). Est-il possible d'invoquer ce préjudice pour réduire la durée de mon préavis à 1 mois ?

Merci pour votre réponse

Cordialement

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés